

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 684

Artikel: Des opinions de femmes françaises sur le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

feminines sur n'importe quelle liste. La loi genevoise de 1897 sur les tribunaux de prud'hommes est extraordinairement plus large que celles d'autres cantons qui restreignent à certains groupements professionnels nettement déterminés la qualité d'électeur ou de juge; alors qu'à Genève *tous les électeurs*, du bâle au rues au professeur d'Université, toutes les électrices à condition de s'être préalablement inscrites, de la femme de ménage à la doctoresse ou l'avocate, de la mondaine à la dame consacrée aux bonnes œuvres... peuvent voter et poser leur candidature. Rassurez-vous toutefois: ceci non pas en un inquiétant mélange-mélo, mais selon un apparemment de professions que l'on s'est efforcé, il y a bientôt cinquante ans, d'établir: c'est ainsi que les horlogers forment le premier groupe, les bijoutiers et les émailleurs le second, les métiers du bâtiment le troisième, ceux du bois et des métaux le quatrième et le cinquième, le textile et l'alimentation le sixième et le septième, les arts graphiques le huitième... Mais à mesure que l'on avance dans cette énumération, l'on s'aperçoit que nos grands-pères ont trouvé la tâche plus difficile, et, ne sachant plus très bien comment caser les catégories de professions qu'il leur restait à classer, ont mis pèle-mêle les tramelets avec les pépiniéristes dans le neuvième groupe, les agents de change avec les employés de cirque dans le dixième, et tout le reste dans le onzième, le douzième groupe étant réservé aux campagnards qui jouissent d'un système spécial...

C'est dans cette salade de métiers que, pour le dire en passant, notre Commission extraparlementaire avait tenté de mettre un peu de logique; tenté aussi de mentionner certaines professions féminines inconnues autrefois, comme celles d'assistante sociale ou de laborantine; et encore de préciser si une femme qui fait son ménage elle-même, comme le cas est si fréquent actuellement, doit être classée parmi les patronnes ou parmi les ouvrières, des confusions nombreuses s'étant produites à cet égard lors des deux précédentes élections... Cette révision ayant été repoussée, comme nous l'avons déjà dit, nous en restons au statu quo, et sans doute aux mêmes confusions! Mais nos futures électrices peuvent maintenant se rendre compte par avance des groupes qui les intéressent, selon la profession qu'elles exercent, celles qui, selon l'opinion masculine, n'en exercent aucune «parce qu'elles font leur ménage»! étant classée dans le groupe XI, qui nous apporte généralement la plus forte proportion d'électrices et d'élues.

Le comité féminin d'action, qui s'est constitué comme nous l'avons indiqué, il y a quinze jours, n'a pas manqué de travailler à

dresser des listes de candidates pour ceux des groupes comprenant des professions exercées par des femmes. Ces listes n'étant pas encore toutes complètes actuellement puisque trois semaines nous séparent encore du 26 mai, nous remettions leur publication à notre prochain numéro.

E. G.D.

P. S. L'on nous dit, et l'on nous l'avait dit aussi en 1932 et en 1935, que certaines électrices engagées à aller s'inscrire craignent de se trouver du coup bombardées juges prud'hommes! Qu'elles se rassurent complètement: personne n'est élu sans son autorisation, et l'inscription, formalité nécessaire, ne donne droit qu'à voter et à rien d'autre. Mais que l'on sache bien que cette inscription est indispensable, même pour celles qui l'avaient déjà pratiquée précédemment.

DE-CI, DE-LA

Une belle carrière féminine.

Le journal *La Croix-Rouge*, organe de la Croix-Rouge suisse, annonce la démission de la rédactrice, Mme Marg. Reinhard, qui ne quitte ce poste de confiance que pour occuper celui

plus important de chef de propagande du Secours aux Enfants.

Pendant de nombreuses années, qui ont compris ces cinq dernières années de guerre et de mobilisation, Mme Reinhard a travaillé sans arrêt avec le plus complet dévouement, se préoccupant essentiellement de maintenir élevé le niveau du journal — ce qui n'est pas une tâche facile, dans un organe où abondent les nouvelles d'intérêt local et les communications d'ordre intérieure, et dans les pages duquel tout rédacteur — qu'il soit homme ou femme — connaît de sa responsabilité chercher à apporter l'écho de préoccupations générales et d'idées d'une plus haute envergure.

Les services de transport à Londres.

La guerre a aussi apporté de grands changements dans le personnel des sociétés de transport. Pour remplacer les hommes mobilisés, des femmes furent engagées, et comme le nombre des jeunes femmes «mobiles» était insuffisant, on fit appel à des femmes mariées. En temps normal, le *London Passenger Transport Board* emploie environ 2300 femmes; et aujourd'hui il en utilise 19,000, et 17,000 environ font des travaux confiés précédemment à des hommes. Des efforts furent faits pour aider les femmes mariées dans les travaux du ménage et pour les soulager dans les soins aux enfants.

L'emploi des femmes dans les services de transport a exigé un grand nombre d'adaptations, et il fallut notamment augmenter le nombre des surveillantes chargées de occuper du bien-être des employées. Ces surveillantes sont devenues des conseillères dans un grand nombre de questions se rapportant aussi bien aux affaires domestiques qu'aux conditions de travail, et elles ont contribué au fonctionnement normal des moyens de communication londoniens pendant les raids et dans les circonstances anormales dues à la guerre.

Un cours d'apprenties conductrices de la Croix-Rouge.

Sur l'initiative de l'Automobile-Club féminin suisse, avec la collaboration de l'Automobile-Club suisse, a été donné à Lausanne, au garage Schweizer, quatre soirs par semaine, depuis le 4 avril, un cours pour apprentices conductrices de la Croix-Rouge, suivi par dix-sept élèves. Quinze leçons de pratique du volant ont été prévues, données par quatre maîtres de conduite connus sur la place; une sixième heure a été consacrée à l'examen final. Les participantes ont reçu, à la fin de leurs cours, qui comprend un total de 56 heures, un ordre de marche pour un cours d'application de la Croix-Rouge, où elles mettent en pratique les notions acquises.

Des opinions de femmes françaises sur le suffrage féminin

Les difficultés persistantes des communications nous rendent encore très difficile d'obtenir de nos amies féministes françaises une vue d'ensemble sur le résultat des élections municipales autre que les résultats fragmentaires que nous glanons dans les journaux, nous nous borrons aujourd'hui, en plus des nouvelles données plus haut, à reproduire quelques-unes des réponses aux questions posées par un reporter genevois du journal suisse l'Illustré à un certain nombre de femmes, prises au hasard et exerçant des professions diverses (Réd.).

...Non seulement le vote des femmes est un bien, mais une nécessité. Parmi les femmes, il y a des valeurs intellectuelles, commerciales et industrielles, qui certes, sont aussi capables que les hommes de donner des avis pertinents concernant les grandes problèmes.

...Si les femmes ne sont pas éduquées civiquement et votent mal, la faute en est aux hommes qui, jusqu'à présent, les ont traitées comme des domestiques et n'ont pas voulu les intéresser à la chose publique.

Mme PAIN, *ingénieur, veuve d'un journaliste fusillé par les Allemands, chef départemental des Femmes de la Libération nationale.*

...Je suis tout à fait d'avis que les femmes doivent voter: il y a trop de femmes qui sont chefs de famille et ne peuvent prendre part à la chose publique... Du fait qu'elles sont neuves à la vie politique, elles sont scandalisées par des choses qui ne frappent plus les hommes. Si la France veut vivre, il faut faire vivre les enfants et les femmes sont tout particulièrement qualifiées pour cela...

Mme BRACHET, *directrice d'une "Maternelle".*

...Maintenant que, dans tous les domaines, la femme est l'égale de l'homme, elle a le droit de dire son mot pour les réformes à apporter au

monde. Ayant lutté pour la libération du pays, les femmes ont le devoir de participer à l'instauration d'un nouveau régime.

Hélène DURAND, *étudiante.*

...Je suis tout à fait d'accord avec le vote des femmes, elles ont le droit d'être mises à la vie publique. C'est un bien que les lois ne soient pas toujours faites par les hommes seulement, surtout les lois sociales...

Mme NICOG, *infirmière.*

...Que les femmes médecins, ingénieurs, etc., votent, je trouve ça normal, mais que certaines femmes déficientes puissent voter, ce n'est pas normal...

Lieutenant Monique BERLIET, *chef départemental des Volontaires féminines.*

...Accorder le droit de vote aux femmes n'est que justice dès l'instant qu'elles ont, pendant la guerre, partagé avec les hommes toutes les tâches et toutes les souffrances de la nation, et qu'elles doivent maintenant participer à son réveillement. L'exercice du droit de vote demande certainement beaucoup de réflexion, et la femme aura encore bien à apprendre pour s'en servir avec fruit, mais je suis persuadée qu'elle s'en acquittera aussi bien que ses compagnes d'autres nations...

Mme VANGES, *gantière.*

...Puisque nous fait un devoir de voter, nous ferons notre devoir...

Mère supérieure,

d'un couvent des sœurs de St Vincent de Paul.

...Nous, femmes, pouvons apporter à la rénovation du monde une participation active et intelligente. Nous sommes décidées à assumer nos doubles responsabilités: à savoir celle de donner la vie et de surveiller l'épanouissement de l'enfant, et celle de lutter dans le domaine politique pour l'amélioration des conditions de vie humaine...

Mme CHADRI, *organisatrice de spectacles de bienfaisance au Maroc.*

...C'est le devoir de chaque Française de voter, car nous, femmes, sommes les mieux placées pour défendre l'enfance.

Monique REY, *coiffeuse.*



Livres reçus

J. DU PLESSIS: *Qui dort les yeux ouverts.* Six scènes avec prologue et épilogue. Préface d'Edmond Privat. Aux Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

«Qui dort les yeux ouverts a un mauvais rêve... proverbe africain, nous apprend l'auteur, dont le nom est français, mais l'œuvre traduite de l'anglais.

Nullement scénique, ceci n'est pas une pièce; en cinq courtes parties, de visions, d'évocations — guerre d'Espagne; de prévisions — la guerre actuelle; d'entretiens suggestifs sur tous les problèmes de la guerre, ces pages, très bien écrites, sont parfois bouleversantes. Personnages? Aucun nom: Les enfants morts, l'Ange, l'ambassadrice, la romancière, la mondaine, etc., des rédacteurs de grands journaux, et d'autres. Lieu? N'importe quel pays non-totalitaire. Epoque: 1936-1939.

Avant raison, M. Edmond Privat relève, dans sa préface, une idée dominante qui vous poursuit après cette lecture: «Même une passion généreuse comme le patriotisme, dit-il, est une source de conflits, car il vit au pluriel en ce

monde, et ces amours contraires s'entre-choquent si elles ne sont pas dominées par un sentiment supérieur qui les purifie de la haine et les réconcile dans l'universel». Et plus loin, les dernières paroles d'Edith Cavell avant d'être fusillée: «le patriotisme ne suffit pas». «Elle avait compris, dit M. Privat, que «ceux qui allaient la fusiller aimaient aussi leur pays d'un cœur sincère...»

Des trois scènes qui forment la partie substantielle de ce petit livre (102 pages seulement) la première, au cours d'une réception mondaine donne les opinions, très diverses sur la guerre, des divers personnages évoluant dans les salons; cela pourrait être monotone, mais ne l'est pas du tout. La scène II fait parler un ministre, des journalistes, un chef de département sur le même sujet; la troisième nous mène dans le bureau du directeur d'une fabrique d'armements, où passent aussi une série de personnes dont une espionne, que le directeur congédie parce qu'elle a échoué dans sa tâche. Tout cela semble pris sur le vif et l'humanité y fait triste figure.

M.-L. P.

ANDRÉE: *Le germe d'Adam.* Roman. Editions H. Messeiller, Neuchâtel.

Ce quatrième roman du même auteur se passe autant dans le domaine de la métaphysique que dans la réalité, sur cette planète, où le lecteur est appelé à suivre les deux protagonistes, Pierre Grandchamp et celle qui sera sa femme, dont l'union apparaît comme un chef-d'œuvre.

«Ce que l'homme subit: son destin».

«Ce que l'homme possède: la pensée».

«Ce qui pour l'homme reste un mystère:

«Au-delà...» voilà les trois grandes énigmes qui sont à la base du livre.

Quelle est la force occulte qui a fait se rencontrer Pierre et Suzanne? Fatalité? destin? Providence? Pierre à cinquante ans, semblait devoir rester un célibataire impénit. Un séjour de vacances lui fait découvrir Suzanne, qui n'en a que vingt-huit, mais l'attraction est réciproque. Ils seront heureux, d'un bonheur harmonieux et rare ici-bas. L'accident, hélas, trois ans après, met brusquement un terme à ce bonheur. L'homme alors se révolte: sur le lit de mort de celle qu'il a perdue, il jure de ravir son âme à Dieu. Sa volonté indomptable, dont il a toujours fait usage avec succès, eh! bien, il faudra maintenant qu'elle lui ouvre les portes de l'au-delà. Et il essaie, et il s'acharne «Dans la maison où Suzanne a vécu, il n'y a rien de changé. Dans les chambres où elle a respiré, son empreinte est partout présente...». Premier point: reconstituer l'ambiance, l'empêcher de s'effacer. Deuxième point: l'évocation, le souvenir, la pensée. Attirer la morte en pensant à elle. La retenir en l'évoquant. L'évoquer pendant que l'image est encore fortement gravée dans son cœur...» Désormais, Pierre ne vit plus qu'en vue du but qu'il s'est fixé, et c'est un drame qui ne s'achève que par le suicide: par là, il a acquis la certitude de retrouver Suzanne.

Lecture troublante, émouvante, que celle de ce livre, dont la dernière partie, cependant, très fouillée, l'est peut-être un peu trop.

M.-L. P.

Dr. Alexandre LESTCHINSKI: *La Psychologie des états nerveux.* Éd. du Mont-Blanc, Genève.

Les éditions du Mont-Blanc ont eu l'heureuse

—

—